AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLF 20-[illegible]

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 98 - 15 Juin 1977

VIGNE

Les conditions climatiques restent aussi variables et aussi favorables au développement du mildiou : pluies fréquentes ; températures diurnes et nocturnes assez douces ; brouillards matinaux; pousse active.

Une nouvelle application très soignée est donc recommandée avant floraison.

Nous signalons par ailleurs la présence de nombreuses plantules de vignes issues des pépins de raisins restés sur les souches et qui sont tombés sous le rang. Il en est de même des fragments de sarment que les conditions hivernales et printanières ont transformé en boutures. Ces jeunes plantes au ras du sol ont constitué un milieu très favorable aux contaminations précoces et sont sans doute l'une des raisons de l'extension rapide et exceptionnelle de la maladie à la fin du mois de mai.

Cette végétation indésirable doit être détruite rapidement, ce qui est d'ailleurs assez difficile, les griffes déplaçant simplement ces plantules que l'humidité remet rapidement en végétation.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Les captures de papillons sont faibles mais comme les fruits sont relativement peu nombreux du fait des coups de froid de mars et avril, il convient de les protéger soigneusement.

Une première application est conseillée avec un insecticide comme la phosalone (Zolone, Dynalone, Azofène) ou le phosphamidon (Dimecron) ou le diéthion (Kilspide, Rhodocide). Ajouter un fongicide anti-tavelure et un anti-oïdium.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Ce traitement sera le dernier si aucune tache n'a été découverte sur les arbres. Dans le cas contraire, la protection anti-tavelure devra être assurée jusqu'à la récolte, son renouvellement dépendant des chutes de pluie.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA POMME-DE-TERRE : Renouveler le traitement, la protection assurée à la suite de notre avis ayant été complètement lessivée par les chutes d'eau.

POURRITURE GRISE DES FRAISES : Nous rappelons les termes de notre avis du 26 avril : cette maladie doit être combattue par des applications fongicides au début, en cours et à la fin de la floraison.

MILDIOU DE L'OIGNON : La maladie (observée dans la région d'AUXONNE) doit être combattue par des pulvérisations,de préférence pneumatiques, à l'aide d'un fongicide : dérivés des benzimidazoles (bénomyl, etc...), folpel ou thirame. Revoir notre bulletin n° 90 du 26 avril.

P22

CEREALES

PUCERONS : Environ vingt cinq pour cent des parcelles contrôlées pourraient faire l'objet d'un traitement aphicide, elles présentent en effet plus de 60 % des épis infestés et les colonies sont en augmentation régulière, les autres cultures ne paraissent pas justifier une application. Par ailleurs rappelons que les céréales dont les grains arrivent au stade pâteux ne doivent plus faire l'objet de traitement.

CECIDOMYIES : Le temps perturbé : pluie et vent avec abaissement des températures, est très défavorable aux sorties de ce ravageur. Aucune intervention n'a été effectuée. Trois conditions doivent être réunies pour qu'une application se justifie :

- présence de Cécidomyies,
- blé à l'épiaison,
- temps calme et chaud.

CNEPHASIA s'est cantonnée dans un secteur limité déjà très infesté en 1976. Les observations ont montré sa présence dans l'YONNE, la NIEVRE et la COTE D'OR mais elle n'a jamais dépassé les quelques pour cent et sauf cas très localisé aucun traitement n'était à envisager.

AGROMIZA, *LEMA* et *THRIPS* sont également notés sans plus.

Les maladies ont été d'intensité très variable, de l'état de trace à forte attaque.

La *RHYNCHOSPORIOSE* très active sur orge et escourgeon où gaines et bases de feuilles ont été fréquemment infestées. La dernière feuille par contre a subi beaucoup moins de dommage.

Le *PIETIN-VERSE* également très fréquent sur orge et blé. Il a été observé très tôt sur gaine mais les attaques sur tige ont été limitées. Les traitements de ce fait ont été très peu nombreux.

La *FUSARIOSE* souvent signalée comme maladie du pied, les extensions n'ont intéressé que l'Est de la COTE D'OR et quelques parcelles du JURA et de l'YONNE. Localement des applications ont été effectuées sur les parcelles les plus contaminées.

Le *RHYZOCTONE* a été assez souvent observé sur blé mais comme les taches n'étaient pas très caractéristiques il a été confondu avec la Rhynchosporiose.

La présence de diverses rouilles : *ROUILLE JAUNE* et *ROUILLE BRUNE* a été notée, pas de développement sensible sur une variété particulière.

Le *CHARBON* rarement observé.

La *SEPTORIOSE* a été découverte assez précocement, elle a progressé faiblement mais régulièrement mais ne semble pas être un problème à terme.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.